

JERSEY AURIGNY & SERCQ GUERNESEY

Le charme britannique

« Made in Normandie »

Aller/retour
à partir de

40€*50

* Tarif malin. Détail des conditions en brochure.

MANCHE
WESTNORMANDIE



*Plus que jamais, faites des économies
à bord de nos navires avec nos produits détaxés*

Tarifs et horaires avril à septembre 2014



Manche **îles**
express

www.manche-iles.com

Prenez le large

avec le Conseil général de la Manche



TRAVERSÉES MARITIMES

> TARIF MANCHOIS

A/R journée direct, uniquement le dimanche sur présentation d'un justificatif de domicile

à partir de **33,50 €**
par adulte

> TARIF « MALIN »

A/R moins de 72h pour toute réservation effectuée à plus de 30 jours du départ en service direct, nombre de sièges limités.
(25 sièges sur le Marin-Marie et 20 sièges sur le Victor Hugo)

à partir de **40,50 €**
par adulte

> TARIF « PRIVILÈGE »

A/R moins de 72h direct les dimanches et lundis hors jours fériés, ponts et juillet/août

47,50 €
par adulte

> TARIF « AVANTAGE »

A/R moins de 72h direct du mardi au vendredi hors jours fériés, ponts et juillet/août

53,50 €
par adulte

> TARIF « STANDARD »

A/R moins de 72h direct les samedis, jours fériés, ponts et juillet/août

59,50 €
par adulte

> TARIF « SPÉCIALE FAMILLE »

A/R moins de 72h direct en tarif privilège

à partir de **102,00 €**
2 adultes + 1 enfant

Ces tarifs comprennent une taxe carburant de 3,50 € par traversée dans la limite de 7 € par passager. Cette taxe peut fluctuer selon le cours du carburant.

> **ADULTE** à partir de 17 ans

> **ENFANT** 4 à 16 ans inclus (y compris dans la formule famille)

> **BÉBÉ** moins de 4 ans

« MARIN-MARIE »

243 passagers - Lignes Sud

En mémoire du peintre de marine, navigateur et écrivain qui vécut à Chausey.

- Equipé de stabilisateurs
- 40 mètres
- Propulsion par hydrojets
- Vitesse commerciale 28 nœuds

« VICTOR HUGO »

195 passagers - Lignes Nord

En mémoire du célèbre écrivain qui vécut 19 ans en exil dans les îles.

- 35 mètres
- Propulsion à hélices
- Vitesse commerciale 25 nœuds



PRESTATIONS SUR LES ÎLES JERSEY

Maintien des tarifs 2013 en 2014

> TOUR DE L'ÎLE en autocar

commenté en français, durée d'environ 3h30 avec arrêts

20,50 €
adulte ou enfant

> **NOUVEAU** TOUR DE L'ÎLE en autocar OFFRE SPÉCIALE FAMILLE

Tarif unique valable pour 2 adultes avec 1 ou 2 enfants

49,00 €

> TOUR DE L'ÎLE ET DÉJEUNER

dans un restaurant de la capitale St Hélier

40,00 €
adulte ou enfant

> LOCATION DE VÉLO à la journée

19,00 €
par adulte

> LOCATION DE VOITURE à la journée

Catégorie A

52,00 €

> **NOUVEAU** PASS BUS INDIVIDUEL à la journée

10,50 €

> **NOUVEAU** PASS BUS FAMILLE à la journée

27,00 €

Tarif unique valable pour 2 adultes avec 1, 2 ou 3 enfants

GUERNESEY

> TOUR DE L'ÎLE en autocar

dates 26/4, 10 et 24/5, 9/6, 5 et 23/7, 22/8 et 20/9 commenté en français, durée 3h avec arrêts

24,50 €
adulte ou enfant

> TOUR DE L'ÎLE ET DÉJEUNER

45,50 €
adulte ou enfant

> LOCATION DE VOITURE à la journée

Catégorie A

52,00 €

> **NOUVEAU** PASS BUS INDIVIDUEL à la journée

7,00 €

> **NOUVEAU** PASS BUS FAMILLE à la journée

13,50 €

Tarif unique valable pour 2 adultes avec 1, 2 ou 3 enfants

SERCQ

> LOCATION DE VÉLO à la journée

11,50 €
adulte

Temps
de traversée

55 min. —

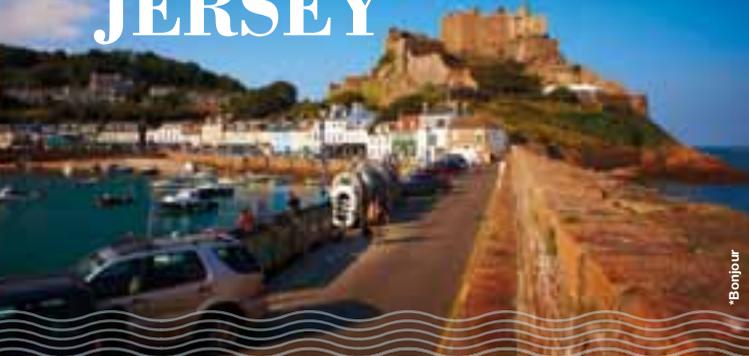
1h10 —

1h25 —

1h50 —



Hello! *jersey.com
JERSEY



Bonjour

Welcome to
GUERNESEY

visitguernsey.com

Bienvenue à Guernesey



LIAISON DIRECTE DEPUIS

- > GRANVILLE
- > CARTERET
- > DIÉLETTE



LIAISON DIRECTE DEPUIS

- > DIÉLETTE



À ne pas manquer à Jersey

- Le Salon Nautique - 3 au 5 mai
- La Semaine de la Randonnée de Printemps - 10 au 17 mai
- La Bataille des Fleurs 14 au 15 août
- Le Festival de Musique « Jersey Live » les 31 août et 1^{er} septembre
- Le Meeting Aérien 11 septembre
- La semaine de la Randonnée d'Automne 20 au 27 septembre

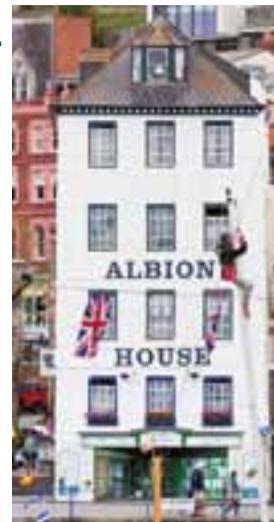
Jours fériés - 18 et 21 avril, 5, 9 et 26 mai et 25 août



À ne pas manquer à Guernesey

- La Semaine de la Randonnée de Printemps - 3 au 10 mai
- Le « Viaer Marchi » - 7 juillet
- La Semaine Florale d'Été 10 au 17 juillet
- La Bataille des Fleurs 20 et 21 août
- La Semaine de la randonnée d'Automne - 6 au 13 septembre
- Le Meeting Aérien 11 septembre
- La Semaine Florale d'Automne 20 au 27 septembre

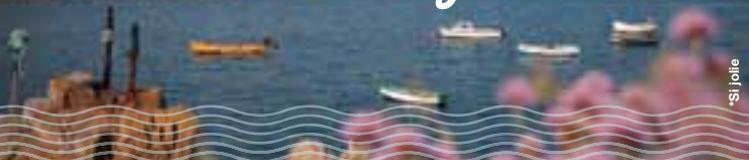
Jours fériés 18 et 21 avril, 5, 9 et 26 mai et 25 août



AURIGNY

visitalderney.com

Alderney So Pretty!



LIAISON DIRECTE DEPUIS
> DIÉLETTE



À ne pas manquer à Aurigny

- Commémorations du D-Day - 6 au 13 juin
- Bloomin'Alderney - 9 au 15 juin
- Le Festival d'Aurigny - 3 au 9 août

Jours fériés - 18 et 21 avril, 5, 9 et 26 mai et 25 août



So nice! sark.co.uk

SERCQ

Sark



LIAISON DIRECTE DEPUIS
> JERSEY - GOREY



À ne pas manquer à Sercq

- Le Festival de musique folk - 5 au 7 juillet
- La Course de moutons - 18 et 19 juillet

Jours fériés - 18 et 21 avril, 5, 9 et 26 mai et 25 août

Manche Îles express
INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS EN LIGNE - Tél. 0 825 131 050*
e-mail : info@manche-iles-express.com
Granville : Gare maritime - 50400 GRANVILLE - Fax 02 33 49 28 01
Carteret : Gare maritime - BP 13 - 50270 BARNEVILLE-CARTERET - Fax 02 33 03 52 36
*0,15€ TTC / min. depuis la France

AU DÉPART DE GRANVILLE

Jersey (St-Hélier) > Sercq ou Guernesey

Départs en heures locales

AVRIL	Granville vers Jersey	Jersey vers Sercq	Jersey vers Guernesey	Guernesey vers Jersey	Sercq vers Jersey	Jersey vers Granville
Mer 2	9:00	-	-	-	-	18:00
Sam 12	9:00	-	-	-	-	17:30
Dim 13	9:00	-	-	-	-	18:00
Mar 15	9:00	-	-	-	-	18:00
Mer 16	9:00	-	-	-	-	18:00
Jeu 17	9:00	-	9:40	17:00	-	18:40
Ven 18	9:00	-	-	-	-	18:00
Sam 19	9:45	10:25	-	-	16:50	18:30
Dim 20	10:30	-	-	-	-	19:00
Lun 21	11:05	-	-	-	-	19:50
Sam 26	8:30	9:10	-	-	15:20	17:00
Dim 27	9:00	9:50	-	-	16:05	17:45
Mar 29	9:00	-	-	-	-	18:00
Mer 30	9:00	9:50	-	-	17:30	19:10

MAI	Granville vers Jersey	Jersey vers Sercq	Jersey vers Guernesey	Guernesey vers Jersey	Sercq vers Jersey	Jersey vers Granville
Jeu 1	9:00	-	9:40	17:15	-	18:55
Ven 2	9:00	-	-	-	-	18:00
Sam 3	9:00	9:50	-	-	17:30	19:10
Dim 4	9:15	9:55	-	-	17:30	19:10
Mar 6	10:30	-	-	-	-	20:00
Ven 9	-	-	9:00	17:30	-	-
Sam 10	-	9:00	-	-	17:30	-
Dim 11	-	9:00	-	-	15:10	16:50
Mar 13	9:00	-	-	-	-	18:00
Mer 14	9:00	9:50	-	-	16:50	18:30
Jeu 15	9:00	-	-	-	-	18:00
Ven 16	9:00	-	-	-	-	18:00
Sam 17	9:00	9:50	-	-	17:00	18:40
Dim 18	9:30	-	-	-	-	18:55
Lun 19	10:30	-	-	-	-	19:00
Mar 20	10:15 22:30	-	10:55	18:10	-	19:50 7:35
Sam 24	-	9:00	-	-	17:00	-
Dim 25	-	9:00	-	-	15:25	-
Lun 26	9:00	-	-	-	-	17:00
Mar 27	9:00	-	9:40	16:20	-	18:00
Mer 28	9:00	-	-	-	-	18:00
Jeu 29	9:00	9:50	-	-	17:30	19:10
Ven 30	9:00	-	-	-	-	18:00
Sam 31	9:00	9:50	-	-	17:00	18:40

- Correspondance à Jersey entre les navires
- Tarif privilège A/R -72h en service direct 47,50 €/adulte
- Tarif avantage A/R -72h en service direct 53,50 €/adulte
- Tarif standard A/R -72h en service direct 59,50 €/adulte

Ces tarifs comprennent une taxe carburant de 3,50 € par traversée dans la limite de 7 € par passager. Cette taxe peut fluctuer selon le cours du carburant.

Manche Îles express
INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS EN LIGNE - Tél. 0 825 131 050*
e-mail : info@manche-iles-express.com
Granville : Gare maritime - 50400 GRANVILLE - Fax 02 33 49 28 01
Carteret : Gare maritime - BP 13 - 50270 BARNEVILLE-CARTERET - Fax 02 33 03 52 36
*0,15€ TTC / min. depuis la France

Manche Îles express

AU DÉPART DE GRANVILLE

Jersey (St-Hélier) > Sercq ou Guernesey

Départs en heures locales

JUIN		Granville vers Jersey	Jersey vers Sercq	Jersey vers Guernesey	Guernesey vers Jersey	Sercq vers Jersey	Jersey vers Granville
Dim	1	9:15	10:10	-	-	17:30	19:10
Lun	2	9:45	-	-	-	-	18:20
Mar	3	10:20	-	-	-	-	18:50
Mer	4	10:00	-	10:40	17:50	-	19:30
Jeu	5	10:45	11:25	-	-	18:40	20:20
Sam	7	-	9:00	-	-	17:00	-
Dim	8	-	9:00	-	-	17:15	-
Mar	10	8:15	-	-	-	-	16:50
Mer	11	9:00	9:50	-	-	16:00	17:30
Jeu	12	9:00	-	-	-	-	18:00
Ven	13	9:00	-	9:40	17:15	-	18:55
Sam	14	9:00	9:50	-	-	17:15	18:55
Dim	15	9:00	-	-	-	-	18:55
Lun	16	9:30	-	-	-	-	18:15
Mar	17	10:15	-	10:55	17:30	-	19:10
Mer	18	10:15	10:55	-	-	18:15	19:55
Jeu	19	11:00	-	-	-	-	20:30
Sam	21	-	9:00	-	-	17:00	-
Dim	22	-	9:00	-	-	17:15	-
Mar	24	8:30	-	-	-	-	17:00
Mer	25	9:00	-	-	-	-	17:30
Jeu	26	9:00	9:50	-	-	16:55	18:35
Ven	27	9:00	-	9:40	17:15	-	18:55
Sam	28	9:00	9:50	-	-	17:15	18:55
Dim	29	9:00	-	-	-	-	18:55

■ Correspondance à Jersey entre les navires

■ Tarif privilège A/R -72h en service direct 47,50 €/adulte

■ Tarif avantage A/R -72h en service direct 53,50 €/adulte

■ Tarif standard A/R -72h en service direct 59,50 €/adulte

Ces tarifs comprennent une taxe carburant de 3,50 € par traversée dans la limite de 7 € par passager.
Cette taxe peut fluctuer selon le cours du carburant.



AU DÉPART DE GRANVILLE

Jersey (St-Hélier) > Sercq ou Guernesey

Départs en heures locales

JUIL.		Granville vers Jersey	Jersey vers Sercq	Jersey vers Guernesey	Guernesey vers Jersey	Sercq vers Jersey	Jersey vers Granville
Mar	1	9:30	-	-	-	-	19:00
Mer	2	10:00	10:50	-	-	17:40	19:30
Jeu	3	10:40	-	-	-	-	20:05
Ven	4	10:15	-	-	-	-	19:40
Sam	5	10:50 23:10	11:30	-	-	18:50	8:10 20:30
Dim	6	-	9:00	-	-	17:15	-
Jeu	10	8:45	9:25	-	-	15:15	16:55
Ven	11	9:00	-	9:40	16:30	-	18:10
Sam	12	9:00	9:50	-	-	17:15	18:55
Dim	13	9:00	-	-	-	-	18:55
Lun	14	9:00	-	-	-	-	18:00
Mar	15	9:30	-	-	-	-	18:00
Mer	16	10:15	-	10:55	17:30	-	19:10
Jeu	17	10:45	-	-	-	-	19:20
Ven	18	10:30	11:10	-	-	18:25	20:05
Sam	19	11:20	12:00	-	-	19:20	21:00
Dim	20	-	9:00	-	-	17:15	-
Lun	21	-	9:00	-	-	17:00	-
Mar	22	-	-	9:00	17:00	-	-
Mer	23	8:15	-	-	-	-	16:35
Jeu	24	9:00	-	-	-	-	17:30
Ven	25	9:00	-	9:40	16:30	-	18:10
Sam	26	9:00	9:50	-	-	17:15	18:55
Dim	27	9:00	-	-	-	-	18:55
Lun	28	9:00	-	-	-	-	18:00
Mar	29	9:00	-	-	-	-	18:00
Mer	30	9:15	-	-	-	-	18:00
Jeu	31	9:45	-	10:25	17:25	-	19:05

■ Correspondance à Jersey entre les navires

■ Tarif avantage A/R -72h en service direct 53,50 €/adulte

■ Tarif standard A/R -72h en service direct 59,50 €/adulte

Ces tarifs comprennent une taxe carburant de 3,50 € par traversée dans la limite de 7 € par passager.
Cette taxe peut fluctuer selon le cours du carburant.



AU DÉPART DE GRANVILLE

Jersey (St-Hélier) > Sercq ou Guernesey

Départs en heures locales

AOÛT	Granville vers Jersey	Jersey vers Sercq	Jersey vers Guernesey	Guernesey vers Jersey	Sercq vers Jersey	Jersey vers Granville
Ven 1	10:15	-	-	-	-	18:35
Sam 2	10:40	11:20	-	-	17:25	19:05
Dim 3	11:20	12:00	-	-	18:10	19:50
Mar 5	-	-	9:00	17:00	-	-
Mer 6	-	9:00	-	-	17:00	-
Jeu 7	-	9:00	-	-	17:00	-
Ven 8	8:20	-	-	-	-	16:50
Sam 9	9:00	9:50	-	-	16:10	17:50
Dim 10	9:00	-	-	-	-	18:00
Lun 11	9:00	-	-	-	-	18:00
Mar 12	9:00	-	-	-	-	18:00
Mer 13	9:00	9:50	-	-	17:00	18:40
Jeu 14	9:45	-	10:25	18:40	-	20:20
Ven 15	10:20	-	-	-	-	19:00
Sam 16	10:15 22:35	10:55	-	-	18:15	7:35 19:55
Dim 17	10:40	11:20	-	-	18:40	20:20
Lun 18	-	9:00	-	-	17:00	-
Mar 19	-	9:00	-	-	17:00	-
Mer 20	-	-	9:00	17:00	-	-
Jeu 21	-	8:30	-	-	15:10	-
Ven 22	8:45	-	-	-	-	17:00
Sam 23	9:00	9:50	-	-	16:05	17:45
Dim 24	9:00	-	-	-	-	18:00
Lun 25	9:00	-	-	-	-	18:00
Mar 26	9:00	-	-	-	-	18:00
Mer 27	9:00	9:50	-	-	17:00	18:40
Jeu 28	9:00	-	9:40	16:50	-	18:30
Ven 29	9:15	-	-	-	-	18:00
Sam 30	9:45	10:25	-	-	16:50	18:30
Dim 31	10:15	-	-	-	-	19:00

Granville > Aurigny (via Jersey)

AOÛT	Granville vers Jersey	Jersey vers Aurigny	Aurigny vers Jersey	Jersey vers Granville
Lun 4	11:00	11:40	18:10	20:35

- Correspondance à Jersey entre les navires
- Tarif standard A/R -72h en service direct 59,50 €/adulte

Ces tarifs comprennent une taxe carburant de 3,50 € par traversée dans la limite de 7 € par passager.
Cette taxe peut fluctuer selon le cours du carburant.

AU DÉPART DE GRANVILLE

Jersey (St-Hélier) > Sercq ou Guernesey

Départs en heures locales

SEPT.	Granville vers Jersey	Jersey vers Sercq	Jersey vers Guernesey	Guernesey vers Jersey	Sercq vers Jersey	Jersey vers Granville
Mar 2	10:30	-	-	-	-	20:05
Sam 6	8:00	-	-	-	-	16:20
Dim 7	8:30	9:10	-	-	15:40	17:20
Mar 9	9:00	-	-	-	-	18:00
Mer 10	9:00	-	9:40	16:50	-	18:30
Jeu 11	9:00	-	-	-	-	18:00
Ven 12	9:30	-	-	-	-	18:00
Sam 13	10:00 21:40	10:50	-	-	17:20	7:20 19:00
Dim 14	10:00 21:45	10:50	-	-	17:25	7:20 19:05
Sam 20	8:15	-	-	-	-	16:30
Dim 21	9:00	9:50	-	-	15:40	17:20
Mar 23	9:00	-	-	-	-	18:00
Mer 24	9:00	-	-	-	-	18:00
Jeu 25	9:00	-	9:40	16:50	-	18:30
Ven 26	9:00	-	-	-	-	18:00
Sam 27	9:00	9:50	-	-	16:40	18:20
Dim 28	9:15	-	-	-	-	18:50
Mar 30	10:15	-	-	-	-	19:00

- Correspondance à Jersey entre les navires
- Tarif privilège A/R -72h en service direct 47,50 €/adulte
- Tarif avantage A/R -72h en service direct 53,50 €/adulte
- Tarif standard A/R -72h en service direct 59,50 €/adulte

Ces tarifs comprennent une taxe carburant de 3,50 € par traversée dans la limite de 7 € par passager.
Cette taxe peut fluctuer selon le cours du carburant.



INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS EN LIGNE - Tél. 0 825 131 050*
e-mail : info@manche-iles-express.com

Granville : Gare maritime - 50400 GRANVILLE - Fax 02 33 49 28 01
Carteret : Gare maritime - BP 13 - 50270 BARNEVILLE-CARTERET - Fax 02 33 03 52 36
*0,15€ TTC / min. depuis la France

AU DÉPART DE CARTERET

Jersey (St-Héliier ou Gorey) ou Sercq (via Jersey)

Départs en heures locales

AVRIL	Carteret vers Jersey	Jersey vers Sercq	Sercq vers Jersey	Jersey vers Carteret
Mar 15	9:00	-	-	18:00
Mer 16	9:00	-	-	18:00
Jeu 17	9:00	-	-	18:40
Ven 18	9:00	-	-	18:30
Sam 19	9:45	-	-	19:10
Dim 20	10:30	11:10 (St-Héliier)	17:20	20:00 (St-Héliier)
Mar 29	9:00	-	-	18:00
Mer 30	9:00	-	-	18:00

Jersey (St-Héliier ou Gorey) ou Sercq (via Jersey)

MAI	Carteret vers Jersey	Jersey vers Sercq	Sercq vers Jersey	Jersey vers Carteret
Jeu 1	9:00	-	-	18:55
Ven 2	9:00	-	-	18:30
Sam 3	9:45	-	-	19:20
Dim 4	10:30	-	-	19:50
Lun 12	8:00	-	-	18:00
Mar 13	8:45	-	-	18:00
Mer 14	9:00 (Gorey)	-	-	18:50 (Gorey)
Jeu 15	9:00	-	-	18:00
Ven 16	9:00	-	-	18:00
Sam 17	9:00	-	-	18:40
Dim 18	9:30	10:10 (St-Héliier)	17:15	19:00 (St-Héliier)
Lun 19	10:15	-	-	20:00
Mar 27	9:00	-	-	18:00
Mer 28	9:00	-	-	18:00
Jeu 29	9:00	-	-	18:00
Ven 30	9:00	-	-	18:00
Sam 31	9:00	-	-	18:40

Correspondance à Jersey entre les navires

Tarif privilège A/R -72h en service direct 47,50 €/adulte

Tarif avantage A/R -72h en service direct 53,50 €/adulte

Tarif standard A/R -72h en service direct 59,50 €/adulte

Ces tarifs comprennent une taxe carburant de 3,50 € par traversée dans la limite de 7 € par passager. Cette taxe peut fluctuer selon le cours du carburant.



AU DÉPART DE CARTERET

Jersey (St-Héliier ou Gorey) ou Sercq (via Jersey)

Départs en heures locales

JUIN	Carteret vers Jersey	Jersey vers Sercq	Sercq vers Jersey	Jersey vers Carteret
Dim 1	9:30	-	-	19:10
Lun 2	10:00	-	-	19:30
Mer 11	8:15	-	-	18:00
Jeu 12	9:00	9:25 (Gorey)	17:10	18:35 (Gorey)
Ven 13	9:00	-	-	18:55
Sam 14	9:00	-	-	18:55
Dim 15	9:00	9:50 (St-Héliier)	17:15	18:55 (St-Héliier)
Lun 16	9:15	-	-	18:50
Mar 17	10:15	-	-	19:45
Mer 25	8:30	-	-	18:00
Jeu 26	9:00	-	-	18:00
Ven 27	9:00	-	-	18:55
Sam 28	9:00	-	-	18:55
Dim 29	9:00	9:50 (St-Héliier)	17:15	18:55 (St-Héliier)
Lun 30	9:00	-	-	18:30

Jersey (St-Héliier ou Gorey) ou Sercq (via Jersey)

JUIL.	Carteret vers Jersey	Jersey vers Sercq	Sercq vers Jersey	Jersey vers Carteret
Mar 1	9:30	-	-	19:00
Mer 2	10:15	-	-	19:35
Jeu 3	10:45	-	-	20:15
Ven 11	8:45	-	-	18:00
Sam 12	8:00 (Gorey) 11:05 (St-Héliier) 19:30 (Gorey)	-	-	8:25 (Gorey) 17:50 (St-Héliier) 19:55 (Gorey)
Dim 13	9:00	9:50 (St-Héliier)	17:15	18:55 (St-Héliier)
Lun 14	9:00	-	-	18:00
Mar 15	9:00	-	-	18:35
Mer 16	10:00	-	-	19:20
Jeu 17	10:40	-	-	20:10
Jeu 24	8:00	-	-	18:00
Ven 25	9:00	-	-	18:10
Sam 26	8:00 (Gorey) 11:05 (St-Héliier) 19:30 (Gorey)	-	-	8:25 (Gorey) 17:50 (St-Héliier) 19:55 (Gorey)
Dim 27	9:00	9:50 (St-Héliier)	17:15	18:55 (St-Héliier)
Lun 28	9:00	-	-	18:00
Mar 29	9:00	-	-	18:00
Mer 30	9:15	-	-	18:30
Jeu 31	9:45	-	-	19:05

Correspondance à Jersey entre les navires

Tarif privilège A/R -72h en service direct 47,50 €/adulte

Tarif avantage A/R -72h en service direct 53,50 €/adulte

Tarif standard A/R -72h en service direct 59,50 €/adulte

Ces tarifs comprennent une taxe carburant de 3,50 € par traversée dans la limite de 7 € par passager. Cette taxe peut fluctuer selon le cours du carburant.

AU DÉPART DE CARTERET

Jersey (St-Héliier ou Gorey) ou Sercq (via Jersey)

Départs en heures locales

AOÛT	Carteret vers Jersey	Jersey vers Sercq	Sercq vers Jersey	Jersey vers Carteret
Ven 1	10:15	-	-	19:45
Sam 2	10:45	-	-	20:20
Sam 9	8:45	-	-	18:00
Dim 10	9:00	9:50 (St-Héliier)	16:20	18:00 (St-Héliier)
Lun 11	9:00	-	-	18:00
Mar 12	8:00 (Gorey) 11:05 (St-Héliier) 20:10 (Gorey)	-	-	8:25 (Gorey) 17:30 (St-Héliier) 20:35 (Gorey)
Mer 13	9:00	-	-	18:40
Jeu 14	9:30	-	-	19:00
Ven 15	10:15	-	-	19:50
Sam 16	11:00	-	-	20:40
Sam 23	8:30	-	-	18:00
Dim 24	9:00	9:50 (St-Héliier)	16:20	18:00 (St-Héliier)
Lun 25	9:00	-	-	18:00
Mar 26	9:00	9:25 (Gorey)	18:05	19:45 (Gorey) 8:25 (Gorey)
Mer 27	8:00 (Gorey) 11:05 (St-Héliier) 20:10 (Gorey)	-	-	17:30 (St-Héliier) 20:35 (Gorey)
Jeu 28	9:00	-	-	18:30
Ven 29	9:15	-	-	18:35
Sam 30	9:45	-	-	19:10
Dim 31	10:15	10:55 (St-Héliier)	17:20	19:50 (St-Héliier)

■ Correspondance à Jersey entre les navires

- Tarif privilège A/R -72h en service direct 47,50 €/adulte
- Tarif avantage A/R -72h en service direct 53,50 €/adulte
- Tarif standard A/R -72h en service direct 59,50 €/adulte

Ces tarifs comprennent une taxe carburant de 3,50 € par traversée dans la limite de 7 € par passager. Cette taxe peut fluctuer selon le cours du carburant.

AU DÉPART DE DIÉLETTE

Guernesey

Départs en heures locales

AVRIL	Diélette vers Guernesey	Guernesey vers Diélette
Mar 8	10:00	19:10
Mer 9	8:30	18:00
Sam 12	9:00	18:00
Dim 13	9:00	18:00
Lun 21	9:15	19:15
Ven 25	8:45	18:00
Sam 26	9:00	18:00
Dim 27	9:00	18:00

Jersey

AVRIL	Diélette vers Jersey	Jersey vers Diélette
Mar 22	10:15	19:35
Jeu 24	7:45	17:05

- Tarif privilège A/R -72h en service direct 47,50 €/adulte
- Tarif avantage A/R -72h en service direct 53,50 €/adulte
- Tarif standard A/R -72h en service direct 59,50 €/adulte

Ces tarifs comprennent une taxe carburant de 3,50 € par traversée dans la limite de 7 € par passager. Cette taxe peut fluctuer selon le cours du carburant.

Jersey (St-Héliier ou Gorey) ou Sercq (via Jersey)

SEP.	Carteret vers Jersey	Jersey vers Sercq	Sercq vers Jersey	Jersey vers Carteret
Mar 9	9:00	-	-	18:00
Mer 10	9:00	-	-	18:30
Jeu 11	9:00	-	-	18:00
Ven 12	9:00	-	-	18:45
Mar 23	9:00	-	-	18:00
Mer 24	9:00	9:25 (Gorey)	17:50	19:15 (Gorey)
Jeu 25	9:00	-	-	18:30
Ven 26	9:00	-	-	18:00
Sam 27	9:00	-	-	18:30
Dim 28	9:15	9:55 (St-Héliier)	16:40	18:50 (St-Héliier)

■ Correspondance à Jersey entre les navires

- Tarif privilège A/R -72h en service direct 47,50 €/adulte
- Tarif avantage A/R -72h en service direct 53,50 €/adulte
- Tarif standard A/R -72h en service direct 59,50 €/adulte

Ces tarifs comprennent une taxe carburant de 3,50 € par traversée dans la limite de 7 € par passager. Cette taxe peut fluctuer selon le cours du carburant.



AU DÉPART DE DIÉLETTE

Guernesey

Départs en heures locales

MAI		Diélette vers Guernesey	Guernesey vers Diélette
Mar	6	9:15	18:45
Mer	7	10:00	19:30
Ven	9	8:15	18:00
Sam	10	9:00	18:00
Dim	11	9:00	18:00
Mar	20	9:30	19:15
Mer	21	10:15	20:00
Jeu	22	11:10	16:30
Sam	24	8:25	18:00
Dim	25	9:00	18:00

Aurigny

MAI		Diélette vers Aurigny	Aurigny vers Diélette
Jeu	8	11:00	18:15

Guernesey

JUIN		Diélette vers Guernesey	Guernesey vers Diélette
Mar	3	9:00	18:15
Mer	4	9:00	18:35
Jeu	5	9:30	19:15
Ven	6	10:15	16:30
Dim	8	8:00	18:00
Lun	9	9:00	18:00
Mar	10	9:00	18:00
Mer	18	9:15	19:00
Jeu	19	10:15	20:00
Ven	20	11:00	16:00
Sam	21	19:00	9:30
Mar	24	9:00	18:00

Aurigny

JUIN		Diélette vers Aurigny	Aurigny vers Diélette
Sam	7	11:20	18:00

- Tarif privilège A/R -72h en service direct 47,50 €/adulte
- Tarif avantage A/R -72h en service direct 53,50 €/adulte
- Tarif standard A/R -72h en service direct 59,50 €/adulte

Ces tarifs comprennent une taxe carburant de 3,50 € par traversée dans la limite de 7 € par passager. Cette taxe peut fluctuer selon le cours du carburant.

AU DÉPART DE DIÉLETTE

Guernesey

Départs en heures locales

JUIL.		Diélette vers Guernesey	Guernesey vers Diélette
Ven	4	9:15	18:50
Sam	5	10:15	7:20
		22:25	19:30
Dim	6	10:30	16:30
Lun	7	11:30	17:30
Mar	8	8:15	18:00
Mer	9	9:00	18:00
Jeu	10	9:00	18:00
Ven	18	9:45	19:30
Sam	19	10:30	20:10
Dim	20	11:10	16:30
Mar	22	8:45	18:00
Mer	23	9:00	18:00

Aurigny

JUIL.		Diélette vers Aurigny	Aurigny vers Diélette
Lun	21	12:00	18:30

Guernesey

AOÛT		Diélette vers Guernesey	Guernesey vers Diélette
Dim	3	9:15	19:00
Mar	5	10:45	17:00
Mer	6	11:50	18:00
Jeu	7	9:00	18:00
Ven	8	9:00	18:00
Dim	17	9:45	19:35
Lun	18	10:30	20:15
Mar	19	11:00	17:45
Mer	20	8:45	18:00
Jeu	21	9:00	18:00
Ven	22	9:00	18:00

Aurigny > Guernesey (via Aurigny)

AOÛT	Diélette vers Aurigny	Aurigny vers Guernesey	Guernesey vers Aurigny	Aurigny vers Diélette
Lun 4	10:00	10:25	18:35	20:15

- Tarif avantage A/R -72h en service direct 53,50 €/adulte
- Tarif standard A/R -72h en service direct 59,50 €/adulte

Ces tarifs comprennent une taxe carburant de 3,50 € par traversée dans la limite de 7 € par passager. Cette taxe peut fluctuer selon le cours du carburant.

AU DÉPART DE DIÉLETTE

Guernesey

Départs en heures locales

SEPT.		Diélette vers Guernesey	Guernesey vers Diélette
Mar	2	9:15	19:15
Mer	3	10:00	16:30
Jeu	4	11:10	18:00
Ven	5	8:45	18:00
Sam	6	9:00	18:00
Dim	7	9:00	18:00
Sam	13	21:00	7:35
Mar	16	9:30	19:30
Mer	17	10:00	20:15
Jeu	18	9:15	18:00
Ven	19	9:00	18:00
Sam	20	9:00	18:00
Dim	21	9:00	18:00

Aurigny

SEPT.		Diélette vers Aurigny	Aurigny vers Diélette
Sam	13	10:30	18:35
Dim	14	9:30	19:05

- Correspondance à Jersey entre les navires
- Tarif privilège A/R -72h en service direct 47,50 €/adulte
- Tarif avantage A/R -72h en service direct 53,50 €/adulte
- Tarif standard A/R -72h en service direct 59,50 €/adulte

Ces tarifs comprennent une taxe carburant de 3,50 € par traversée dans la limite de 7 € par passager. Cette taxe peut fluctuer selon le cours du carburant.



Manche **iles**
express

Achetez malin, achetez le matin !
Buy earlier, be clever



5% de remise

sur l'achat d'1 parfum, alcool ou tabac

10% de remise

sur l'achat de 2 articles panachés

15% de remise

sur l'achat de 3 articles panachés

Possibilité de réserver sur internet

votre panier de produits duty free afin qu'il soit prêt sur votre trajet retour.

Dans la limite des stocks disponibles.

LE SERVICE +

Service de consigne gratuit et sécurisé

Nous gardons gracieusement vos achats dans la consigne sécurisée du navire. Vous les récupérez le soir sur présentation du ticket de caisse et du coupon.

Il est fortement déconseillé d'acheter des produits détaxés (tabacs et alcools) sur les îles dans des établissements non agréés par les douanes. Vous vous exposez à des contrôles douaniers et de fortes amendes à votre arrivée sur le continent.



**L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ
CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.**

NUIT GRAVEMENT À LA SANTÉ

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE TRANSPORT

Les conditions générales de vente et de transport sont régies par la loi du 18 juin 1966 et ses décrets d'application, par le Code des Transports et par le règlement (UE) n°1177/2010 du Parlement européen et du Conseil du 24 Novembre 2010 concernant les droits des passagers voyageant par mer. L'achat d'un titre de transport vaut adhésion aux présentes conditions générales sans aucune réserve.

SAS COMPAGNIE MARITIME ANGLONORMANDE, enseigne commerciale "MANCHE ILES EXPRESS", dénommée ci-dessous "la Compagnie".

A - CONDITIONS DE RESERVATION ET DE VENTE

1 - RESERVATION ET PAIEMENT

Vous pouvez réserver au comptoir, par téléphone, par Internet, par fax ou par courrier postal. Les réservations ne sont confirmées qu'après paiement du montant intégral. Faute de règlement avant la date indiquée par nos agents, la réservation est annulée sans avis préalable. Vous pouvez régler en Euros votre voyage par tous les moyens usuels de règlement : espèces, chèque, carte bancaire et chèques vacances. Les bons d'échange émis par les agences de voyages et offices de tourisme sont acceptés si un accord préalable entre ces organismes et la Compagnie est établi.

2 - ANNULATION / MODIFICATION PAR LE CLIENT

2.1 Frais d'annulation applicables *

* en cas de paiement par chèques vacances, le remboursement qui vous est dû, se fera par l'envoi d'un bon de réduction de la même valeur.

- plus de 15 jours avant le départ : 25% de frais sur le montant A/R
- moins de 15 jours avant le départ : 35% de frais sur le montant A/R
- moins de 72 heures avant le départ : 50% de frais sur le montant A/R
- moins de 24 heures avant le départ : 100% de frais sur le montant A/R

2.2 Frais de modification applicables (non applicable lors de l'ajout de prestation ou d'un passager supplémentaire) :

- plus de 15 jours avant le départ : aucun frais
 - de 15 jours à la veille du départ : 5 € par passager modifié
 - le jour du départ : aucune modification possible
- Les passagers peuvent reporter leur billet jusqu'au 31 Décembre de l'année d'achat, suivant frais de modifications ci-dessus et disponibilités. Les passagers devront, le cas échéant, s'acquitter de la différence tarifaire. Passé le 31 Décembre, les billets ne seront ni échangeables ni remboursables.

3 - TARIFS

Les tarifs du transport comprennent les taxes portuaires. Le prix du billet est calculé notamment en fonction du prix du carburant, de la date de réservation et de la date de départ. En raison de la fluctuation du coût du carburant, une surcharge est appliquée par trajet et par personne. Elle vous sera communiquée lors de la réservation. La Compagnie se réserve le droit de répercuter sur le prix du billet les augmentations des taxes portuaires et surcharge carburant.

4 - FORMALITES ADMINISTRATIVES

- Pour tout adulte, enfant et bébé de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.
- Pour tout mineur de moins de 12 ans figurant sur le passeport d'un des parents et uniquement si ce parent accompagne le mineur : photo de l'enfant apposée sur le passeport du parent.
- Pour tout mineur de plus de 12 ans voyageant seul : en plus de la carte d'identité ou passeport, les parents ou tuteurs légaux devront remplir un formulaire spécifique à l'embarquement précisant les coordonnées de la personne en charge de recueillir le mineur à son arrivée.
- Pour tout mineur de moins de 12 ans : ils ne peuvent voyager seuls à bord de nos navires et doivent être accompagnés d'un adulte majeur.
- Pour tout ressortissant de l'Union Européenne ou hors U.E. : se renseigner auprès des Services de l'Immigration de la destination sur les formalités à remplir (visa, vaccins...). Les îles Anglo-Normandes ne font pas parties de l'U.E.

Le permis de conduire ne constitue pas un document d'identité et ne peut être accepté. La Compagnie se réserve le droit de refuser l'embarquement de toute personne ne pouvant pas présenter les documents en règle exigés par les autorités de police et de douanes. Ces personnes ne pourront prétendre à aucun remboursement de billets ni report. Si vous êtes refoulés par les Services de l'Immigration de votre destination, nous vous demanderons le remboursement des frais qui pourraient nous être facturés par ces Services (amende, pénalité et frais de rapatriement).

5 - CONDITIONS MEDICALES ET FEMMES ENCEINTEES

Voyager en mer alors que le climat est peu favorable peut s'avérer stressant, désagréable voire à risque pour les personnes à santé fragile. Il est fortement conseillé aux personnes souffrant de problèmes cardiaques ou susceptibles d'en avoir, aux passagers suivant un traitement médical ainsi qu'aux femmes dont la grossesse est à risque de demander conseil auprès de leur médecin préalablement au voyage. Nous ne pouvons accepter de réservation pour les femmes enceintes de plus de 28 semaines.

B - CONDITIONS DE TRANSPORT

1 - EMBARQUEMENT

Les passagers doivent se présenter au comptoir d'embarquement une heure avant le départ pour enregistrement et retrait des billets. En cas de présentation tardive, l'embarquement ne sera plus garanti et aucun remboursement ne sera dû. Pour accéder à bord, tout passager devra être muni d'un billet. Le placement est libre, les places assises ne sont pas numérotées.

2 - HORAIRES

Les horaires de départs prévus peuvent être avancés ou retardés de 15 minutes pour des raisons opérationnelles portuaires ou en raison de la marée. La Compagnie se réserve le droit d'annuler ou de reporter tout départ en mer sans préavis et pour tout motif indépendant de sa volonté.

3 - ANNULATION OU RETARD D'UNE TRAVERSEE

Tout retard ou annulation sera notifié le plus rapidement possible aux passagers. La Compagnie ne pourra être responsable de la non correspondance des départs et arrivées des navires avec tout autre moyen de transport.

La Compagnie décline toute responsabilité pour les frais et préjudices directs ou indirects occasionnés par ces modifications ou annulations.

3.1 Retard au départ de plus de 90 minutes : la Compagnie offrira gratuitement aux passagers des collations et rafraîchissements à condition que ceux-ci soient disponibles.

3.2 Retard à l'arrivée de plus de 60 minutes : la Compagnie indemniserà les passagers à hauteur de 25% du prix payé pour la traversée concernée. Pour un retard portant sur un seul trajet et lorsqu'un billet aller-retour a été acheté, l'indemnisation sera calculée comme suit : 25% de la moitié du prix du billet.

3.3 Annulation de l'aller : la Compagnie s'efforcera de trouver en interne (transport sur un autre de ses navires) une solution alternative. Si aucune alternative interne ne peut-être trouvée ou si le passager refuse cette dernière, la Compagnie remboursera intégralement le billet aller-retour. **Les passagers ne pourront prétendre à aucune autre indemnisation et les éventuels frais d'annulation d'un hébergement ou autre prestation réservé à destination resteront à leur charge.**

3.4 Annulation du retour : la Compagnie s'efforcera de trouver en interne (transport sur un autre de ses navires) une solution alternative. Si aucune alternative interne ne peut-être trouvée, la Compagnie prendra à sa charge le rapatriement des passagers sur une autre Compagnie, sous réserve de disponibilités. Si un séjour d'une nuit ou plus s'impose, la compagnie prendra à sa charge les frais d'hébergement dans la limite de 80 € par nuit et par personne pour un maximum de trois nuits. Les frais de transport entre le port et le lieu d'hébergement aller-retour seront également supportés par la Compagnie. Veuillez à conserver tous les justificatifs qui seront à joindre à votre demande de remboursement lors de votre retour. Les frais de restauration restent à la charge du passager.

Conformément à la réglementation en vigueur (Règlement (UE) n°1177/2010), les paragraphes 3.1 et 3.2 ne s'appliquent pas lorsque le retard ou l'annulation est dû à des conditions météorologiques compromettant l'exploitation du navire en toute sécurité ou à toutes circonstances extraordinaires non imputables à la Compagnie (déroutement, trafic portuaire important, conflits sociaux...).

4 - BAGAGES ET ANIMAUX

Il est alloué à chaque passager, pour ses bagages, une franchise de 20 Kg. La compagnie n'est en sa charge que ses bagages. Les passagers devront faire figurer de manière visible sur leurs bagages leurs noms, prénoms, adresses et destination.

Les animaux, à l'exception des chiens guides agréés, ne sont pas admis à bord.

5 - RESPONSABILITE

La mise en cause de responsabilité de la Compagnie ne peut l'être que dans le cadre des textes applicables au transport maritime. Les indemnités qui peuvent être allouées sont limitées par ces textes.

6 - RECLAMATION

Toute réclamation à l'encontre de la Compagnie doit être formulée dans un délai de 2 mois suivant le voyage par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : COMPAGNIE MARITIME ANGLONORMANDE - MANCHE ILES EXPRESS - Rue des îles - 50400 GRANVILLE

Formalités de police

A LIRE IMPÉRATIVEMENT AVANT VOTRE DÉPART

LES RESSORTISSANTS FRANÇAIS ET DE L'UNION EUROPÉENNE DOIVENT ÊTRE EN POSSESSION D'UNE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ OU D'UN PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ POUR SE RENDRE DANS LES ÎLES ANGLONORMANDES.

ATTENTION UN ENFANT, QUELQUE SOIT SON ÂGE, DOIT ÉGALEMENT ÊTRE EN POSSESSION D'UNE CARTE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ, OU S'IL A MOINS DE 15 ANS ÊTRE PORTE SUR LE PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ DE L'UN DE SES PARENTS.

EN CAS D'IMPOSSIBILITÉ D'EFFECTUER LE VOYAGE POUR DÉFAUT DE PRÉSENTATION DE DOCUMENT D'IDENTITÉ EN RÉGLE, AUCUN REMBOURSEMENT DE TITRE DE VOYAGE NE POURRA ÊTRE EFFECTUÉ.

Informations et réservations

manche-iles.com



0825 131 050*

(0,15€ TTC / min. depuis la France)

Granville : Gare maritime - 50400 GRANVILLE - Fax 02 33 49 28 01

Carteret : Gare maritime - BP 13 - 50270 BARNEVILLE-CARTERET - Fax 02 33 03 52 36

Votre agent Manche Iles Express